

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 juillet 2020

Présents : Frederick AGNUS, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Cécile PERRAUD, Amélie TENDART, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Mickael GIBONI, Jean-François DUGOIS, Thomas DELACOURT, Bruno SALERNO.

Absent excusé : Stéphane AUBRY

Absents : Luc PIERROT, Jimmy LAMBERT.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu de la séance du 6 juillet 2020, M. le Maire déclare la séance ouverte.

Les membres du Conseil Municipal ont décidé :

1. A l'unanimité d'autoriser M le Maire à signer un contrat de prêt de 145000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour financer les travaux de voirie de la rue Hippolyte Faure et la rue du Colonel Caillot. Ce prêt, n'ayant pu se concrétiser dans les délais, en mars. Sa durée reste à 40ans et est indexé sur le taux du livret A. Une bonne nouvelle, le taux de remboursement a un peu baissé, 0,39% au lieu de 0.45%.
2. A l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer des avenants pour des travaux de voirie, non compris dans l'appel d'offre des Rue Hyppolite Faure et Rue du Colonel Caillot pour un montant de 10300€.
3. A l'unanimité d'accepter, des décisions modificatives d'imputation dans le budget d'investissement, à la demande de la trésorerie.

Questions diverses :

La route d'ABLANCOURT, réparée par des bénévoles et les membres de la commission de la voirie sera rouverte prochainement, limitée à 50 km/h et 3.5T en accord avec M. le Maire D'ABLANCOURT qui se chargera de la pose de panneaux sur sa commune.

Des projets divers pour l'aménagement de la place, qui pourraient se faire à moindre coût avec la participation de tous. L'enlèvement de tous les blocs de pierres est souhaité, mais une moitié, pense qu'il ne faut pas trop se précipiter.

M. le Maire informe les conseillers, qui posent beaucoup de questions, sur toutes les affaires à régler dans les mois à venir et clôt la séance à 22 h30.